

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES CHENAUX  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

**434<sup>ième</sup> séance**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**, tenue le 11 juin 2012, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Yvon Lafond, maire  
Mme Danielle Elliott, conseillère  
Mme Diane Aubut, conseillère  
Mme Germaine Leboeuf, conseillère

Sont absents : M. Mario Charest, conseiller  
M. Yves Vinette, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Monsieur René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier, assiste à cette séance.

**1. Moment de réflexion**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**2012-06-209** Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée.

**3. Contrat pour traverse d'aqueduc des rangs Rapide Sud et Rapide Nord**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions publiques par le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en date du 28 mai dernier;

CONSIDÉRANT QU'à l'ouverture des soumissions en date du 11 juin 2012, à 13 h 35, quatre entreprises ont déposé des soumissions qui se lisent comme suit :

Forage 3D inc.	192 209,46 \$, taxes incluses;
Les entreprises Doménick Sigouin inc.	250 875,45 \$, taxes incluses;
Excavation Loiselle inc.	324 996,64 \$, taxes incluses;
Forages Nella inc.	784 621,59 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse des soumissions par la firme Pluritec inc. qui nous confirme que les 4 soumissions sont conformes;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de l'entreprise Forage 3D inc. est jugée la plus avantageuse;

**2012-06-210** Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat à Forage 3D inc. au montant de 192 209,46 \$, taxes incluses;

QUE les coûts des travaux soient payés en partie par la taxe d'accise, d'une possibilité de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Renouvellement de conduites, sous-volet 1.5. et la balance par le surplus accumulé de la municipalité.

Adoptée.

**4. Tarif de location des locaux et salles des centres communautaire et récréatif**

Ce sujet est reporté à la séance ordinaire de juillet prochain.

**5. Période de questions**

De l'information concernant (médiation suite à une plainte pour destitution et harcèlement psychologique, partie de hockey anciens joueurs des Nordiques).

**6. Clôture de la séance**

**2012-06-211** L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyée par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 19 h 54.

Adoptée.

\_\_\_\_\_  
Yvon Lafond,  
Maire

\_\_\_\_\_  
René Roy,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Yvon Lafond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Yvon Lafond, maire